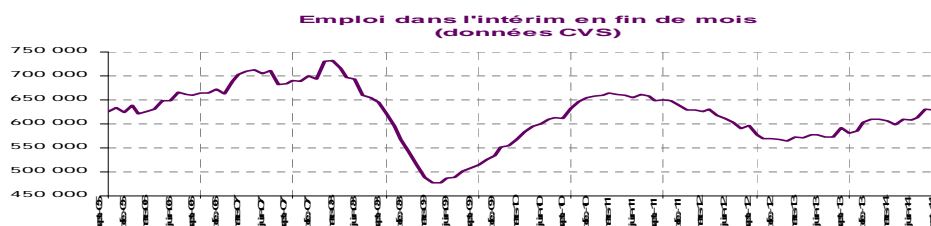


L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN SEPTEMBRE 2014

Fin septembre 2014, le nombre d'intérimaires s'établit à 596 900 en valeur corrigée des variations saisonnières (donnée provisoire). Il connaît une baisse par rapport à fin août 2014 (-5,2%) et progresse de 2,8% sur un an.

L'évaluation définitive du nombre d'intérimaire à fin août est de 629 400, soit une baisse de 0,3% en un mois et une hausse de 6,2% sur un an (cf. annexe 2)



RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN SEPTEMBRE 2014

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie et la construction. L'industrie représente 17,5% de l'emploi salarié total, mais emploie 44,9% des intérimaires. La construction représente 19,5% de l'emploi intérimaire contre 8,0% de l'emploi salarié total. Inversement, 74,4% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 34,9% des intérimaires. (cf. tableau 1 en annexe 3)

A fin septembre, le taux de recours à l'intérim¹ est de 8,1% dans l'industrie, de 7,8% dans la construction et de 1,7% dans le secteur tertiaire. Le taux de recours moyen, tous secteurs confondus, est de 3,5%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin septembre (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	8,1
Construction	7,8
Tertiaire	1,7
TOTAL	3,5

Données brutes

¹ Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs salariés globaux de ce secteur (y compris intérim), estimés à partir des données trimestrielles d'emploi salarié de l'Acoess relatives à fin juin 2014 (dernier point disponible).

Évolution mensuelle par secteur (CVS)

En septembre par rapport à août, les effectifs intérimaires baissent dans tous les secteurs : -2,8% dans l'industrie, -5,2% dans la construction et -8,0% dans le tertiaire.

Secteurs	Principaux secteurs	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
Industrie	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-7 740	-2,8%
	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-630	-3,0%
	Fabrication d'autres produits industriels	-630	-1,2%
	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	-4 790	-3,7%
	Fabrication de matériels de transport	-710	-1,9%
		-940	-2,6%
Construction		-6 160	-5,2%
Tertiaire	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	-18 440	-8,0%
	Transports et entreposage	-5 040	-8,2%
	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	-6 630	-9,0%
	Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	-3 450	-7,3%
		-420	-3,8%

Tous les principaux secteurs de l'industrie voient leurs effectifs intérimaires baisser. Les effectifs de la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » et « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines » baissent respectivement de -1,2% et -1,9%. Les effectifs intérimaires baissent plus fortement dans les autres secteurs industriels : -2,6% pour « fabrication de matériels de transport », -3,0% pour les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » et -3,7% pour la « fabrication d'autres produits industriels ».

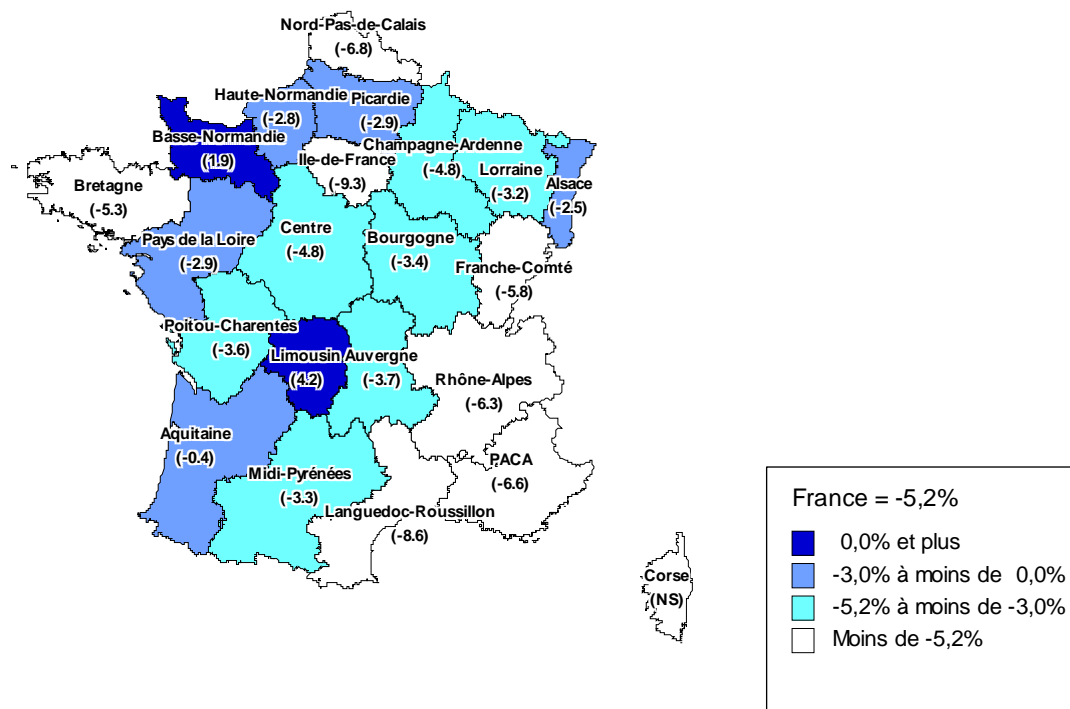
Dans le tertiaire, les effectifs intérimaires dans le secteur des « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » diminuent de -3,8%. La baisse est plus importante dans les autres secteurs : -7,3% pour les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien », -8,2% dans le « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » et -9,0% pour les « transport et entreposage ».

Évolution par région

La répartition régionale de l'emploi intérimaire est relativement proche de celle de l'emploi salarié total. Cependant, les régions Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim (respectivement 2,2%, 2,4% et 2,5%) en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans les régions suivantes : Haute-Normandie (5,3%), Centre, Franche-Comté (4,8% chacune), Picardie (4,7%) (cf. tableau 2 en annexe 3).

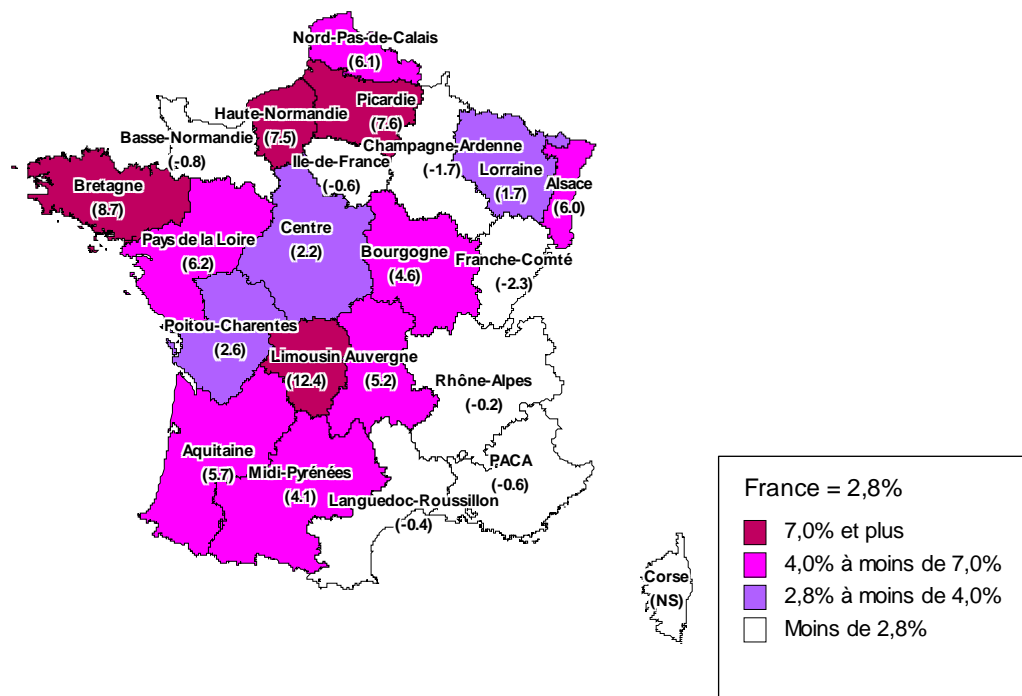
En septembre par rapport à août, l'emploi intérimaire progresse dans 2 régions. La région Limousin enregistre la plus forte hausse (+4,2%). Les plus fortes baisses des effectifs intérimaires s'observent dans les régions Languedoc-Roussillon (-8,6%) et Ile-de-France (-9,3%).

Carte 1 – Évolution mensuelle (CVS) septembre 2014/août 2014



Sur un an, l'emploi intérimaire progresse dans 14 régions. La hausse la plus marquée concerne le Limousin (+12,4%). L'emploi intérimaire diminue le plus fortement en Champagne-Ardenne et Franche-Comté (respectivement -1,7% et -2,3%).

Carte 2 – Évolution annuelle (CVS) septembre 2014/septembre 2013

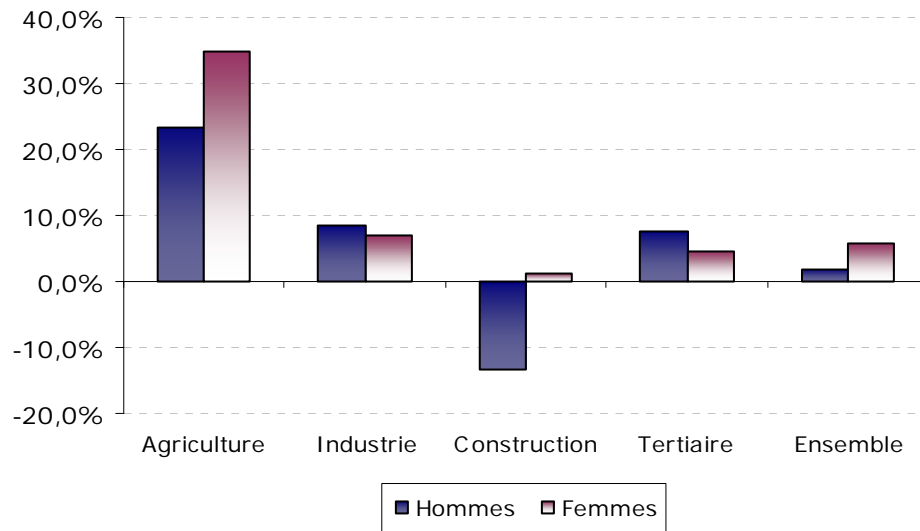


Évolution par sexe selon le secteur d'activité

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (73,6%). Par rapport à fin septembre 2013, leur part baisse de 0,7 point.

Sur un an, les effectifs intérimaires augmentent plus pour les femmes (+5,7%) que pour les hommes (+1,7%). Contrairement à la tendance générale, les effectifs intérimaires masculins augmentent plus vite que ceux de leurs homologues féminins dans les secteurs de l'industrie (+6,9% pour les femmes contre +8,4% pour les hommes). Même constat dans le tertiaire où les effectifs masculins augmentent de 7,4% alors que les effectifs féminins progressent de 4,6%. Dans la construction, les effectifs intérimaires augmentent chez les femmes (+1,1%) alors qu'ils baissent pour les hommes (-13,5%).

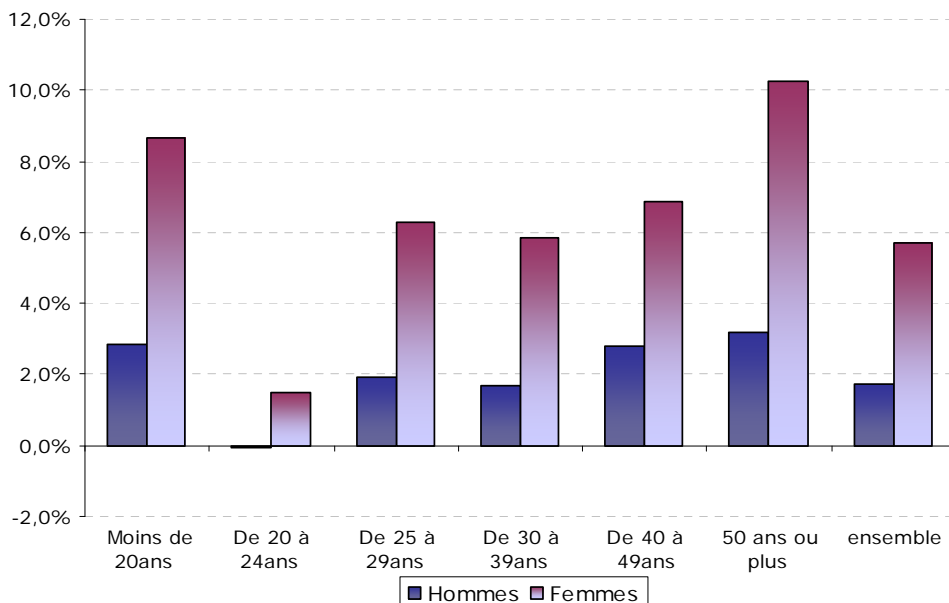
Évolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité (en %, données brutes)



Évolution par âge selon le sexe de l'intérimaire

La population des intérimaires est relativement jeune : 44,3% d'entre eux ont moins de 30 ans en septembre 2014 (cf. tableau 3 en annexe 4). Par rapport à fin septembre 2013, les intérimaires de 20 à 24 ans ont vu leurs parts baisser (-0,5 point). La part des intérimaires de moins de 20 ans et ceux de 30 à 39 ans est stable. Les autres catégories d'âge voient leurs parts augmenter.

Évolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire (en % données, brutes)



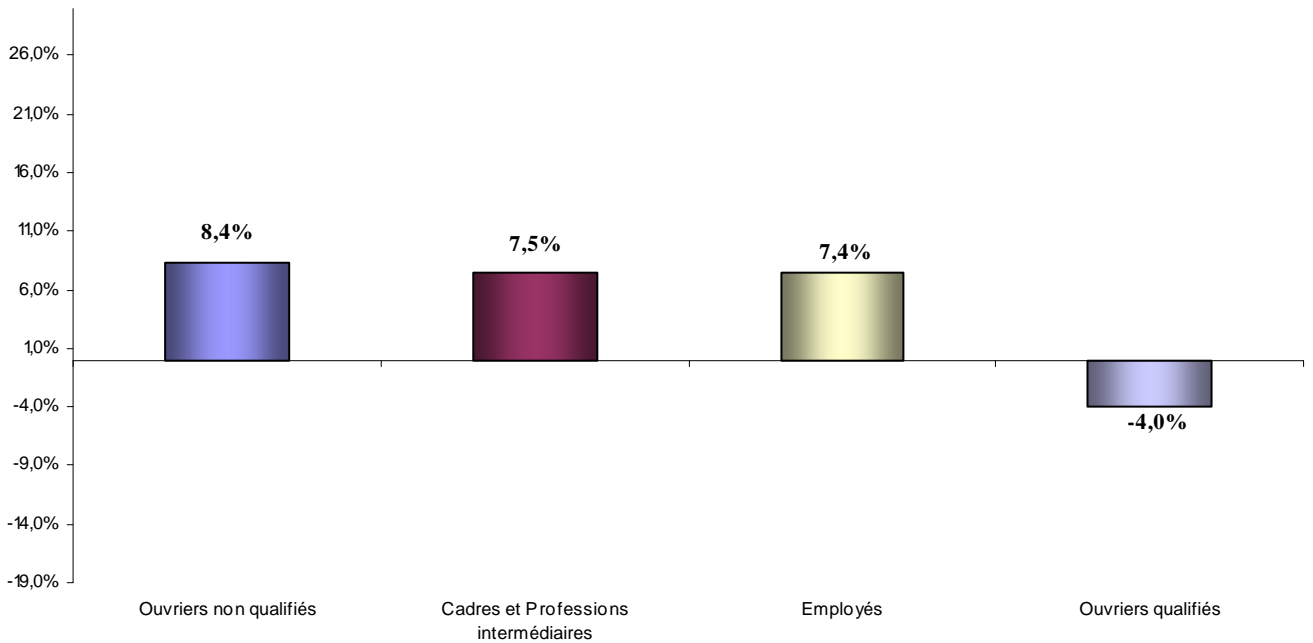
Évolution par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont très majoritairement des emplois d'ouvriers : 41,2% sont des ouvriers qualifiés et 37,6% des ouvriers non qualifiés (cf. tableau 4 en annexe 4).

Sur un an par rapport à fin septembre 2013, la part des ouvriers qualifiés baisse (-2,9 points). Les parts des autres catégories socioprofessionnelles progressent. La part des ouvriers non qualifiés augmente le plus (+1,9 points). La part des employés et celle des cadres et professions intermédiaires évoluent chacune de 0,5 point.

Sur un an, toutes les catégories socioprofessionnelles exceptée les ouvriers qualifiés voient leurs effectifs progresser : +8,4% pour les ouvriers non qualifiés, +7,5% pour les cadres et professions intermédiaires et +7,4% pour les Employés. L'emploi intérimaire des ouvriers qualifiés baisse de 4,0%.

Évolution annuelle selon la catégorie socioprofessionnelle (en % , données brutes)



Fabien Dupuis
Département Observatoire de l'Emploi

Annexe 1 : Sources et concepts

Le système d'information spécifique aux Etablissements de Travail Temporaire :

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir de la source déclarative « Relevé Mensuel de Mission » des entreprises de travail temporaire (ETT). La loi de février 1994 impose en effet aux établissements de travail temporaire de transmettre chaque mois à Pôle emploi un relevé mensuel des missions en cours durant le mois écoulé. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. La rediffusion de l'information s'effectue vers les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi (DIRECCTE) et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques : DARES).

Les concepts d'emploi intérimaire et exploitation statistique :

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31.12.1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

La méthode de désaisonnalisation retenue :

Les séries Corrigées des Variations Saisonnières (CVS) sont réalisées à l'aide de la procédure X11 – ARIMA. Le schéma de composition (tendance, cycle, saison) retenu est multiplicatif. Les révisions des coefficients CVS sont réalisées une fois par an, lors de la publication de la statistique de décembre provisoire. Ces révisions sont réalisées sur les années N-2 et N-1. Les coefficients pour les années antérieures à N-2 sont figés.

Annexe 2 : Evolution en fin de mois

	<i>Données CVS (1)</i>	<i>Données CVS (1)</i>	Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
sept.-10	632 104	632 104	3,3%	3,6%	22,9%
oct.-10	646 500	646 500	2,3%	5,4%	22,8%
nov.-10	655 502	655 502	1,4%	7,2%	22,6%
déc.-10	657 534	657 534	0,3%	4,0%	19,3%
janv.-11	657 861	659 612	0,3%	2,0%	18,7%
févr.-11	665 937	664 585	0,8%	1,4%	17,2%
mars.-11	663 887	661 706	-0,4%	0,6%	13,2%
avr.-11	662 375	659 373	-0,4%	0,0%	10,7%
mai.-11	657 826	655 549	-0,6%	-1,4%	9,1%
juin.-11	663 328	661 661	0,9%	0,0%	8,4%
juil.-11	656 729	657 468	-0,6%	-0,3%	7,1%
août.-11	650 859	648 451	-1,4%	-1,1%	6,0%
sept.-11	649 418	650 659	0,3%	-1,7%	2,9%
oct.-11	645 998	648 869	-0,3%	-1,3%	0,4%
nov.-11	637 508	639 312	-1,5%	-1,4%	-2,5%
déc.-11	624 828	628 620	-1,7%	-3,4%	-4,4%
janv.-12	625 385	629 047	0,1%	-3,1%	-4,6%
févr.-12	627 254	625 677	-0,5%	-2,1%	-5,9%
mars.-12	632 992	630 191	0,7%	0,2%	-4,8%
avr.-12	621 046	617 052	-2,1%	-1,9%	-6,4%
mai.-12	614 488	611 729	-0,9%	-2,2%	-6,7%
juin.-12	605 633	603 512	-1,3%	-4,2%	-8,8%
juil.-12	588 830	590 018	-2,2%	-4,4%	-10,3%
août.-12	599 506	596 905	1,2%	-2,4%	-7,9%
sept.-12	575 936	577 406	-3,3%	-4,3%	-11,3%
oct.-12	565 422	568 935	-1,5%	-3,6%	-12,3%
nov.-12	567 953	569 222	0,1%	-4,6%	-11,0%
déc.-12	562 802	566 947	-0,4%	-1,8%	-9,8%
janv.-13	560 883	564 498	-0,4%	-0,8%	-10,3%
févr.-13	574 372	572 036	1,3%	0,5%	-8,6%
mars.-13	575 186	571 736	-0,1%	0,8%	-9,3%
avr.-13	582 415	577 884	1,1%	2,4%	-6,3%
mai.-13	579 730	576 841	-0,2%	0,8%	-5,7%
juin.-13	574 813	572 348	-0,8%	0,1%	-5,2%
juil.-13	570 435	572 115	0,0%	-1,0%	-3,0%
août.-13	595 186	592 556	3,6%	2,7%	-0,7%
sept.-13	578 805	580 630	-2,0%	1,4%	0,6%
oct.-13	581 600	586 046	0,9%	2,4%	3,0%
nov.-13	601 482	602 936	2,9%	1,8%	5,9%
déc.-13	601 588	610 082	1,2%	5,1%	7,6%
janv.-14		609 050	-0,2%	3,9%	7,9%
févr.-14		606 411	-0,4%	0,6%	6,0%
mars.-14		598 495	-1,3%	-1,9%	4,7%
avr.-14		608 927	1,7%	0,0%	5,4%
mai.-14		607 433	-0,2%	0,2%	5,3%
juin.-14		613 419	1,0%	2,5%	7,2%
juil.-14		631 368	2,9%	3,7%	10,4%
août.-14*		629 360	-0,3%	3,6%	6,2%
sept.-14*		596 871	-5,2%	-2,7%	2,8%

*Données provisoires

(1) Données CVS révisées, sur 2011, 2012 et 2013

Annexe 3

Tableau 1 – Répartition de l'emploi intérimaire selon les secteurs

SECTEURS D'ACTIVITE (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin septembre (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	0,7
Industrie	44,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8,5
Cokéfaction et raffinage	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	6,3
Fabrication de matériels de transport	6,0
Fabrication d'autres produits industriels	20,7
Construction	19,5
Tertiaire	34,9
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	9,1
Transports et entreposage	11,1
Hébergement et restauration	1,8
Information et communication	1,0
Activités financières et d'assurance	1,4
Activités immobilières	0,4
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	7,4
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,7
Autres activités de services	1,0
TOTAL	100,0

Tableau 2 - Répartition de l'emploi intérimaire selon les régions

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin septembre (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 30/06/14 (en %)	Taux de recours à l'intérim (en %) *
ALSACE	3,4	3,1	3,9
AQUITAINE	4,8	4,7	3,5
AUVERGNE	1,6	1,8	3,2
BASSE-NORMANDIE	2,3	2,0	4,0
BOURGOGNE	2,8	2,3	4,2
BRETAGNE	5,6	4,5	4,3
CENTRE	5,0	3,6	4,8
CHAMPAGNE-ARDENNE	2,0	1,8	4,0
CORSE	NR	0,5	NR
FRANCHE-COMTE	2,2	1,6	4,8
HAUTE-NORMANDIE	4,0	2,7	5,3
ILE-DE-FRANCE	16,7	25,9	2,2
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,3	3,3	2,4
LIMOUSIN	1,0	0,9	3,8
LORRAINE	3,6	3,0	4,1
MIDI-PYRENEES	4,6	4,3	3,7
NORD-PAS-DE-CALAIS	6,9	5,7	4,2
PAYS DE LA LOIRE	7,7	5,7	4,6
PICARDIE	3,2	2,3	4,7
POITOU-CHARENTES	2,7	2,3	4,0
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,4	7,4	2,5
RHONE-ALPES	12,2	10,6	4,0
TOTAL	100,0	100,0	3,5

*Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires de la région et les effectifs salariés globaux de cette région estimés fin mars 2014.

Annexe 4

Tableau 3 - Répartition selon l'âge

Age	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 20 ans	3,7%	3,3%	3,6%
De 20 à 24 ans	21,6%	21,3%	21,5%
De 25 à 29 ans	19,2%	19,3%	19,2%
De 30 à 39 ans	27,0%	24,5%	26,3%
De 40 à 49 ans	18,6%	20,6%	19,1%
50 ans ou plus	9,9%	10,9%	10,2%

Tableau 4 - Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Homme	Femme	Ensemble
Cadres et Professions intermédiaires	7,5%	15,3%	9,6%
Employés	4,8%	30,4%	11,6%
Ouvriers qualifiés	49,8%	17,1%	41,2%
Ouvriers non qualifiés	37,8%	37,2%	37,6%

Tableau 5 - Répartition selon les 4 grands secteurs

Secteur d'activité en nomenclature A4	Homme	Femme	Ensemble
agriculture	0,6%	0,8%	0,7%
industrie	43,9%	47,7%	44,9%
construction	25,2%	3,8%	19,5%
tertiaire	30,4%	47,7%	34,9%

POUR EN SAVOIR PLUS

contact@DSEE-poleemploi.fr
www.pole-emploi.org

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris cedex 20

Directeur de publication

Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction

Stéphane DUCATEZ

Réalisation

Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

STATISTIQUES, ETUDES ET EVALUATIONS DE POLE EMPLOI

